



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Congrès HLM de Bordeaux : QUALIBAT signe deux conventions de partenariat avec Vivest et Domofrance en faveur des entreprises qualifiées

À l'occasion du Congrès HLM de Bordeaux, Gérard Senior, Président de QUALIBAT, a signé deux conventions de partenariat avec des filiales du groupe Action Logement : Vivest et Domofrance. Ces accords visent à faciliter la rencontre entre les besoins des bailleurs sociaux et les compétences des entreprises qualifiées de leur territoire.

Vivest : s'appuyer sur des entreprises de proximité aux savoir-faire reconnus

Damien Tourneur, Directeur Général Adjoint de Vivest, et Gérard Senior ont signé leur convention sur le stand d'Action Logement. Filiale du groupe Action Logement, Vivest gère près de 25 000 logements en Moselle et en Meurthe-et-Moselle et mène de nombreux projets de construction, de réhabilitation et de rénovation de son patrimoine.

Pour mener à bien ces opérations, le bailleur a besoin de pouvoir compter sur des entreprises qualifiées, proches du terrain et aux savoir-faire reconnus. Pour les entreprises qualifiées QUALIBAT, ce partenariat représente une opportunité supplémentaire d'être identifiées pour de futurs projets, les bailleurs sociaux constituant un marché d'importance pour les artisans et entreprises du bâtiment.

Domofrance : un partenariat au service de la qualité des travaux en Nouvelle-Aquitaine

Francis Stephan, Directeur Général de Domofrance, et Gérard Senior ont également signé une convention de partenariat. Filiale d'Action Logement Immobilier, Domofrance est un acteur majeur du logement social en Nouvelle-Aquitaine : plus de 59 000 logements gérés et 20 % des logements sociaux produits dans la région.

Cette collaboration s'inscrit dans une ambition commune : contribuer à la qualité des travaux. QUALIBAT et Domofrance souhaitent lui donner une dimension résolument opérationnelle, en facilitant l'identification des entreprises qualifiées susceptibles d'intervenir sur les projets du bailleur. Domofrance pourra ainsi mieux s'appuyer sur les compétences et savoir-faire présents sur le territoire néo-aquitain.

La qualification, une opportunité pour les artisans

Ces partenariats illustrent pleinement le rôle de la qualification : valoriser les savoir-faire des entreprises et faciliter leur mise en relation avec les donneurs d'ordres.

Loin d'être une contrainte, la qualification est une réelle opportunité pour les artisans. Elle valorise le travail bien fait, reconnaît le savoir-faire des professionnels et permet de se différencier pour développer son activité. Cette démarche volontaire atteste que l'entreprise a démontré sa capacité à réaliser les travaux correspondant à une activité, avec un niveau de technicité défini. Son attribution reposant sur l'examen de critères objectifs (moyens, compétences et organisation des chantiers), elle distingue clairement les artisans de confiance. Ces derniers peuvent afficher le signe de reconnaissance sur leur véhicule et leurs outils de communication, ce qui renforce leur crédibilité auprès des maîtres d'ouvrage publics, maîtres d'œuvre, syndicats privés ou particuliers à projet.

La qualification est d'ailleurs régulièrement souhaitée dans les consultations et appels d'offres, où elle constitue un gage de sérieux. Elle représente ainsi un précieux sésame pour accéder à ces marchés, d'autant que QUALIBAT accompagne les entreprises et les aide à y répondre. Un coup de pouce bienvenu à un moment où les chantiers de rénovation « par geste » se tarissent, en raison de la réorientation de l'aide publique MaPrimeRénov' vers les opérations de rénovation globale.

[VISUELS](#)

À propos de QUALIBAT

Fondé en 1949, QUALIBAT s'est imposé comme la référence de la qualification des entreprises du bâtiment. Contraction de « Qualité » et « Bâtiment », son nom et sa célèbre pyramide bleue sont aujourd'hui reconnus par l'ensemble des acteurs de la filière comme le symbole de l'exigence, de l'indépendance et de l'impartialité. Depuis plus de sept décennies, la mission de QUALIBAT reste inchangée : valoriser les savoir-faire des entreprises du bâtiment en attribuant des qualifications à l'issue d'un examen rigoureux, réalisé par des commissions indépendantes partout en France.